

**ÉTABLISSEMENT :
COLLÈGE LES OLIVIERS
30 000 NÎMES
Tél. : 04.66.84.83.61**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° de la séance : 1

En date du : Lundi 26 septembre 2022

Transmis le : Jeudi 29 octobre 2022

Nature de la séance : ordinaire / ~~extraordinaire~~

à 18H

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie-Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale du GARD

Monsieur le Président du Conseil départemental

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration

Présidence : Mohamed BOUTA

Secrétaire de séance : Zoulikha AMRANI

Membres absents / excusés : voir page suivante

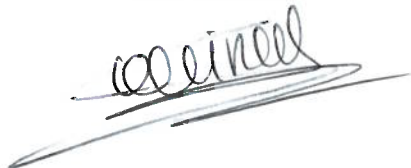
Nombre de membres présents : 16 en début de séance

Quorum: 16

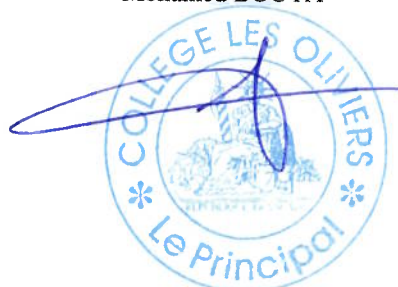
Ordre du jour :	Pages PV	Pages annexes	Points votés pour
I. CONSEIL D'ADMINISTRATION			
1. Adoption du procès-verbal de la séance du Lundi 4 juillet 2022	1		accord
2. Présentation de l'ordre du jour	1		
II. ORGANISATION DE L'EPL			
1. Bilan de rentrée	2		
2. Délégation aux adjoints du chef d'établissement.	3	6 à 8	accord
3. Répartition de la dotation "Indemnités Missions particulières" 2022/2023	3	9	
III. <u>VIE SCOLAIRE</u>			
1. Projets Pédagogiques.	4	10	accord
IV. <u>AFFAIRES FINANCIÈRES</u>			
1. Tarifs 2023	5	11	accord
2. Contrats et conventions :			
A. Pour vote :			
Souscription Abonnement téléphone portable pour le Principal du collège	5	12	accord
Nombre de pages du procès-verbal : (hors page de garde et émargement) : 5			
Pages annexes numérotées 6 à 12			

Signature du Président du Conseil d'Administration et du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance,
Zoulikha AMRANI



Le principal
Mohamed BOUTA



COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26-09-2022

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : Aucune

Monsieur le principal ouvre la séance à 18h06

Il remercie les membres du conseil sortant d'avoir bien voulu être présents une dernière fois dans la tenue de cette séance qui permettra non seulement de traiter certaines questions qui n'auraient pu être différées sans conséquence mais aussi d'alléger l'ordre du jour du CA d'installation.

Les absents excusés sont les personnes indiquées sur la liste d'émargement.

Mme Zoulikha AMRANI représentante des Parents assure les fonctions de secrétaire de séance.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : Aucune

I – 1 Adoption du procès-verbal de la séance du 04/07/2022

Le document communiqué aux membres ne suscite aucune observation, il est adopté par le conseil.

Rappel

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Adoption du procès verbal de la séance du 4 avril 2022
2. Présentation de l'ordre du jour

II. ORGANISATION DE L'EPL

1. Répartition des logements de fonction

III. VIE SCOLAIRE

1. Bilan d'activité pédagogique 2021/2022.

IV. AFFAIRES FINANCIÈRES

1. Sortie d'inventaire
2. Conventions et contrats :
 - A. Pour information
 - a. Convention Aéroclub Nîmes Courbessac
3. DBM pour vote :

DBM n°4

DBM n°5

I - 2 Présentation de l'ordre du jour

Les représentants des personnels, les représentants des parents et les représentants des élèves n'ont pas demandé d'ajouts. La direction propose des modifications de l'ordre du jour :

- Retrait du bilan pédagogique de l'année 2021 /2022. Il n'a été pas finalisé. Son examen est reporté au prochain conseil d'administration.

M. le principal propose la mise au vote l'ordre du jour modifié selon sa proposition.

L'ordre du jour modifié est accepté par l'ensemble des membres du conseil.

Adoption du PV de CA du 04/07/2022

Résultat du vote :	Quorum :	16
	Vote pour :	16
	Vote contre :	0
	Abstentions :	0

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26-09-2022

II – ORGANISATION DE L'EPL

Pièce(s) jointe(s) en annexe :

II – 1 Bilan de rentrée

La rentrée s'est déroulée correctement. Le protocole COVID19 ramené au niveau 1 a facilité cette rentrée.

Les emplois du temps ont fonctionné tout de suite mis à part quelques ajustements à la marge. Tous les postes d'enseignants ont été pourvus avant le 1er septembre. Nous avons désormais 2 CPE titulaires à partir de cette rentrée 2022.

Cette année, les classes de 6^{ème} sont rentrées seules le jeudi 2 septembre avec une prise en charge par les professeurs principaux et des ateliers autour du vivre ensemble, du règlement intérieur et de la citoyenneté. Les Parents (invités le matin pour des ateliers) ont été rassurés. Cette organisation sera probablement poursuivie pour la rentrée prochaine avec quelques modifications notamment autour du tutorat 6^{ème} / 3^{ème}.

Effectifs : Les effectifs sont en baisse suite à une baisse démographique qui touche Nîmes et ses environs :

- 6^e : 114 élèves / 5 divisions - 22 élèves / Classe
- 5^e : 146 élèves / 6 divisions - 24 élèves / Classe
- 4^e : 112 élèves / 5 divisions - 22 élèves / Classe
- 3^e : 132 élèves / 6 divisions - 22 élèves / Classe

ULIS : 12 élèves

Segpa

6^{ème} A 13

5^{ème} A 16

4^{ème} A 15

3^{ème} A 17 (dont un en ITEP)

Résultats : Le taux de réussite au DNB est de 75,6 %, (contre 82 % l'an dernier) inférieur aux résultats du Gard (80%)
127 candidats (dont 6 absents) 96 admis dont 27TB 32B et 17AB.

Tous les élèves de SEGPA ont été reçus au Brevet des collèges et au CFG il y a eu 90% de réussite.

Les options:

- Bilangue Espagnol dès la 6^{ème}
- Latin et Grec

Poursuite du dispositif « Devoirs Faits » très utile pour nos élèves en difficulté. Les collégiens sont accompagnés par le Professeur Principal avec un créneau réservé dans l'emploi du temps et ils peuvent également s'inscrire après 17h dans un cadre périscolaire.

Parcours d'excellence et Cordées de la réussite

Cordées avec le Pôle Sciences

Collège/Lycée/Université + BIA pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}

Excellence avec le Pôle Expression orale faisant intervenir le dispositif Tutorat (Etudiants en Lettres / Droits)

Classe avec actions coopératives (Mme Valentin, Mme Ruiz et l'équipe pédagogique)

Projet Educatif de Persévérance Scolaire (PEPS)

Ce projet a été construit pour soutenir l'engagement scolaire de certains élèves et prévenir le décrochage d'autres. Les élèves appartenant au dispositif PEPS bénéficient d'un emploi du temps aménagé et d'une prise en charge individualisée pour participer à des modules destinés à renforcer l'estime de soi et les compétences en français et en mathématiques et EPS afin de maintenir ou de créer les conditions favorables d'un projet de scolarité.

Classe à Projet avec :

Web Radio

Cinéma

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26-09-2022

II – ORGANISATION DE L'EPLE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : pages 6 à 8

II – 2 Délégation aux adjoints du chef d'établissement.

Le principal informe le conseil d'administration des délégations de signatures données à ses adjoints.
Ces actes du chef d'établissement seront transmis aux autorités de contrôle.

Délégation à Mme Bongiovanni – Adjointe au chef d'établissement – Principale Adjointe
Délégation à Mme Maurin-Assie – Adjointe au chef d'établissement – Adjointe Gestionnaire
Délégation à M. Aviet – Adjoint au chef d'établissement – Directeur de Segpa

II – ORGANISATION DE L'EPLE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : page 9

II – 2 Répartition de la dotation "Indemnités Missions particulières" 2022/2023.

Dans la dotation horaire globalisée 9 Indemnités pour missions particulières ont été déléguées au collège. Celles-ci sont stables par rapport à l'année précédente. Certaines sont fléchées (voir tableau annexe).

Compte tenu de l'arrivée de M. Escafit Cpe et de la présence de 2 Cpe en Vie Scolaire, la répartition des IMP « Devoirs Faits » et « Lutte contre le décrochage Scolaire » a été réorganisée.

Cependant pour la totalité il s'agit de la reconduction de missions accomplies l'année dernière. La répartition de ces missions a été présentée en conseil pédagogique le 13/09/2022. Tous les enseignants porteurs auront une lettre de mission et devront rendre compte en fin d'année au conseil pédagogique.

A la dotation du rectorat s'est ajoutée une IMP déléguée par l'éducation prioritaire (taux 3) et fléchée pour la cordée, elle sera partagée entre les 2 professeurs référents de l'action. Elle vient en sus de la dotation de départ de l'établissement.

Le principal rappelle que les IMP permettent de rémunérer des actions réalisées en dehors de la présence des élèves par les enseignants.

Le principal demande au conseil d'administration la validation de la répartition présentée.

Résultat du vote :	Quorum :	16
	Vote pour :	16
	Vote contre :	0
	Abstentions :	0

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26-09-2022

III – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : page 10

III – 1 Projets pédagogiques.

Mme Del Rio présente le projet culturel pour l'année 2022-2023 autour des 2 axes choisis.

Projets autour du cinéma en troisième, inter cycle 3 autour du théâtre, portraits de France, projets danse et mathématiques...

Le principal précise que notre collège a l'avantage d'avoir des personnes rattachées à des services éducatifs et des formatrices dans de nombreux domaines permettant la mise en place de nombreux projets au sein du collège.

M. le principal sollicite la validation de principe de l'ensemble des projets et fiches action présentées au chef d'établissement (voir document liste des projets au 26/09) qui répondent tous au cadre défini par le projet d'établissement et son volet artistique et culturel. Si les conditions, le calendrier et les partenaires y sont favorables, si les financements partenariaux et propres le permettent elles seront mises en œuvre. Toutefois leur déroulement pourra être réévalué si un des facteurs évoqués est modifié. (ex : conditions sanitaires , vie de l'établissement , présence ou non d'un partenariat financier)

Résultat du vote :	Quorum :	16
	Vote pour :	16
	Vote contre :	0
	Abstentions :	0

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26-09-2022

IV - AFFAIRES FINANCIÈRES

Pièce(s) jointe(s) en annexe : page 11

IV-1 Tarifs 2023

Madame la Gestionnaire présente les tarifs de l'établissement pour l'année 2023.

Le tarif du ticket élève reste inchangé (3.50€).

Le repas au forfait est augmenté de 0.05€ (3.35€)

Le repas commensaux (catégorie A) passe de 4.63€ à 4.65€.

Résultat du vote :	Quorum :	16
	Vote pour :	16
	Vote contre :	0
	Abstentions :	0

IV - AFFAIRES FINANCIÈRES

Pièce(s) jointe(s) en annexe : page 12

IV – 2 Contrats et conventions.

A. Pour Vote :

Souscription Abonnement téléphone pour le Principal du collège

Le principal demande la souscription pour un abonnement téléphonique. Cet outil et l'abonnement qui en découle serviront à sa communication avec l'ensemble des partenaires et également permettront un lien efficace avec l'ensemble du personnel de l'établissement pour le suivi des affaires quotidiennes lorsque ce dernier est en déplacement.

La proposition retenue est celle de Free Pro.

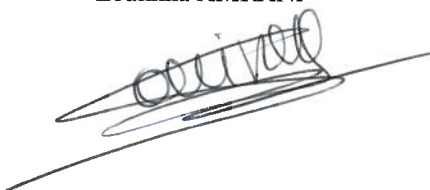
Résultat du vote :	Quorum :	16
	Vote pour :	16
	Vote contre :	0
	Abstentions :	0

La séance est levée à 19h24.

Signatures du Président du conseil d'administration et du secrétaire de séance

Secrétaire de séance

Zoulikha AMRANI



Le principal,

Mohamed BOUTA

